

COMMUNE DE NEUBOIS 67220

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du conseil municipal
en date du 10 septembre 2026
Sous la Présidence de M. DIGEL Fabien, Maire**

Etaient présents : Mmes, Mrs BLAS Jean-Luc, GRUSSENMEYER Stéphanie, THIRION Romuald, SCHWEITZER Marie-Ange, HERMANN Rémy, MERTZ Anne, GOHN Cécile, BLUNTZER Sylvie, BRUN Céline, DIRAND Guillaume, BECKER Arthur.

Absents excusés : M. KAETZEL Michel qui donne procuration à M. BLAS Jean-Luc. M. WIESER Christian qui donne procuration à Mme MERTZ Anne. Mme MEUNIER.

5. Voirie - réalisation du marquage au sol

M. BLAS Jean-Luc, Adjoint au Maire explique qu'à la suite du gravillonnage de la rue principale effectué cet été par la CeA, le marquage au sol est à refaire et est à la charge de la Commune. La CeA subventionne cette opération à hauteur de 50 % du montant HT.

Le devis établi par la Société MSR68 de Sainte-Croix-en-Plaine s'élève à 2 523.30 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Approuve les travaux de marquage au sol pour un montant de 2 523.30 € TTC,
- Sollicite une subvention au titre des amendes de police auprès de la CeA.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme

Neubois le **21 SEP. 2026**

Le Maire

M. DIGEL Fabien



La secrétaire de séance

Mme GOHN Cécile

